

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19567 - 76ÈME ANNÉE

## Nouvelle attaque du lobby anti-quarantaine

# Coronavirus à La Réunion : des parlementaires veulent supprimer les tests obligatoires

**Comme il fallait s'y attendre, des parlementaires ont déjà modifié le projet de loi du gouvernement obligeant à un test de dépistage du coronavirus avant de prendre l'avion pour La Réunion. Ils veulent supprimer cette disposition pour les passagers embarquant depuis la France vers La Réunion notamment. Cette mesure de santé publique risque de subir le même sort que la quarantaine en centre dédié. Même si l'Assemblée nationale adopte en dernière lecture la mesure permettant d'obliger un voyageur voulant se rendre à La Réunion à réaliser un test de dépistage avant d'embarquer, sans doute des parlementaires vont-ils encore saisir le Conseil constitutionnel pour faire annuler cette dernière protection de la population réunionnaise face aux cas importés, avec le soutien de Réunionnais.**

Les tests de dépistage avant de venir à La Réunion remis en cause : il fallait s'y attendre. En effet, le passage du texte gouvernemental inscrivant cette mesure dans la loi a été modifié par une majorité de sénateurs. Ces derniers ont limité l'obligation des tests aux régions où le virus circule de manière très active. Selon « le Quotidien » d'aujourd'hui, ces tests seront donc obligatoires pour les personnes venant de Mayotte ou de Guyane voulant al-

ler en France, mais pas pour les Français qui veulent se rendre à La Réunion, ou en Martinique et en Guadeloupe qui sont beaucoup moins concernés actuellement par le coronavirus que la France. En effet, pour ces parlementaires français, la France ne peut être une zone lourdement contaminée, en dépit des chiffres. Donc pour eux, la contamination ne peut pas venir de la France mais d'un autre pays.

Ce n'est pas la première fois que des parlementaires mènent la charge contre une mesure protégeant les Réunionnais de cas importés de coronavirus venus de France. Déjà, des députés avaient fait un recours au Conseil constitutionnel pour supprimer la quarantaine en centre dédié, jugée attentatoire aux libertés par le lobby anti-quarantaine. Le Conseil constitutionnel a tranché, cette quarantaine a été supprimée.

Depuis cette décision, le nombre de cas de COVID-19 à La Réunion augmente quasiment tous les jours, en raison de cas importés de France pour l'essentiel, les autres nouveaux cas étant des évacuations sanitaires en provenance de Mayotte.

**Quarantaine prévue  
pour les futurs touristes  
à Maurice**

Les arguments du lobby anti-quarantaine sont connus : il faut sauver le tourisme. Pendant ce temps à Maurice, les frontières sont fermées jusqu'au 1er septembre. Rappelons que Maurice accueille trois fois plus de touristes d'agrément que La Réunion, c'est-à-dire des touristes qui dépensent plus d'argent car ils n'ont pas de famille qui les héberge pendant leurs vacances. Depuis que Maurice a fermé l'aéroport, les pertes pour le secteur du tourisme s'élèvent à plus de 300 millions d'euros, selon les propos tenus hier par le ministre du Tourisme.

Ce dernier a également précisé que quand les touristes pourront revenir à Maurice, en plus de présenter un résultat négatif à un test de dépistage du COVID-19, ils seront immédiatement pris en charge pour être amené dans leur hôtel où ils devront rester confinés 7 jours, sans contact avec la population. Les touristes qui reviendront à Maurice au mois de septembre seront donc mis en quarantaine une semaine.

**Santé des Réunionnais  
pas une priorité pour  
des Réunionnais**

Il est évident que le secteur du tourisme pèse beaucoup plus à Maurice qu'à La Réunion. De plus,

Maurice ne peut compter sur l'aide de la France pour financer des mesures sociales pour accompagner les travailleurs et les entreprises victimes de la crise du COVID-19 dans le tourisme. Malgré cela, nos voisins maintiennent leur décision de fermer la frontière de Maurice jusqu'au 1er septembre et évoquent ensuite une quarantaine obligatoire pour les touristes. Cela signifie tout simplement qu'à Maurice, le gouvernement place la santé de la population comme prioritaire, devant les intérêts éco-

nomiques. Ce n'est pas le cas pour La Réunion où un lobby anti-quarantaine possède des relais à Paris. Même si l'Assemblée nationale adopte en dernière lecture la mesure permettant d'obliger un voyageur voulant se rendre à La Réunion à réaliser un test de dépistage avant d'embarquer, sans doute des parlementaires vont-ils encore saisir le Conseil constitutionnel pour faire annuler cette dernière protection de la population réunionnaise face aux cas importés, avec le soutien de

Réunionnais.

Avec la suppression de la limite de 250 passagers par vol et l'annonce de plus de 20 vols par semaine, cela signifie alors 6000 nouveaux cas de COVID-19 potentiels qui débarqueraient à La Réunion sans aucun contrôle. Mais pour certains, la santé des Réunionnais n'est pas une priorité, y compris pour des Réunionnais.

**M.M.**

## Télé Réunion 1ère : le marqueur génétique historique « Télé Débré » toujours bien présent !!!

**On aurait pu, à juste raison, penser que la marque anti-PCR du service dit " public " de radio-télévision appartenait à une époque révolue. Que nenni ! Il a suffi qu'ait lieu mardi soir 22 juin le débat sur le 2e tour de l'élection municipale à Sainte-Suzanne pour voir revenir et remonter les relents nauséux d'un triste passé.**

Si, pour les autres communes, la présentation préalable du débat au cours du Journal télévisé nous a paru plutôt honnête, rien de tel pour celle de Sainte-Suzanne Jugeons-en : Ste-Suzanne, présentée comme le dernier " bastion du PCR ", un terme de connotation militaire quelque peu désobligeante et loin d'être innocente, l'intention sous jacente et faussement dissimulée s'étant subrepticement révélée à la fin, " l'animateur " du débat glissant, l'air de ne pas y toucher, que ce " bastion " pourrait être enlevé dimanche soir 28... ou quand on prend ses désirs pour des réalités...

Cependant, au cours du " micro-trottoir " habituel - ce que, soit dit au passage, je considère comme le

degré zéro du journalisme, mais là n'est pas le débat-dans ce supposé " bastion " du PCR, le reporter, sur 4 personnes interrogées, n'a pas trouvé un seul citoyen pour apporter quelque crédit à la gestion de la municipalité sortante. Que des remarques négatives, sur des questions comme l'emploi qui ne relèvent en rien, sauf à la marge, de compétences municipales, et révélatrices de la

trop fréquente ignorance civique, mais rien sur d'incontestables réalisations comme en matière d'énergies renouvelables !!

Et, cerise sur le gâteau, à défaut d'avoir trouvé un électeur favorable à la municipalité sortante, est apparu un partisan notoire de M. Alamelou, que l'on n'a surtout pas privé de dire tout le mal qu'il pensait...

### Copinage entre Jean-Marc Collienne et Croire et Oser

Mais gardons le meilleur pour la fin : la « performance » du 3e candidat, un jeune homme plein de fa-

conde et rempli de suffisance, dont on se demande bien comment et pourquoi La Réunion n'a pas su encore utiliser les services puisqu'à la manière de " Joséphine, ange gardien ", il semble lui suffire d'un claquement de doigts pour résoudre les problèmes les plus épineux !!

Toutefois c'est sa familiarité manifeste avec M. Collienne, sans gêne, envoyant du " Jean-Marc " par ci, du " Jean-Marc " par là, à tout propos, et à laquelle M. Collienne n'a, à aucun moment, jugé bon de mettre fin, qui est apparue à beaucoup insupportable. Ce copinage affiché, s'il n'y a rien à y redire dans la sphère privée, devient intolérable dans la sphère publique, qui plus est à l'occasion d'un débat politique. Il serait bon qu'à Télé Réunion 1ère, l'on s'en rende enfin compte.

Sinon, pour reprendre des mots souvent entendus auprès de ma grand-mère-paix à son âme !- « Quand il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir !!!... » pourrait devenir la marque de fabrique du service dit public de Télévision à La Réunion.

**Jean-Paul Ciret**

## Edito

# L'autonomie, combats de plusieurs générations

Ce que l'on retiendra du confinement, c'est la solidarité et la générosité des Français. Depuis le début de la crise, on ne compte plus les cagnottes pour les soignants, pour les plus précaires ou encore les associations qui luttent contre les violences conjugales. C'est l'une des belles surprises du confinement. Malgré la crise, les Français sont plus généreux.

Durant plusieurs semaines, les clips contre les violences faites aux femmes ont souvent été diffusés. Ces images ont incité plusieurs personnes à faire un don car pendant le confinement, ces dernières ont été plus vulnérables. Ça été une prise de conscience liée au confinement. Effectivement, donner a été une manière d'agir. De cette manière, la Fondation des femmes a reçu 4 fois plus d'argent que d'habitude.

Plus de dons aussi contre la précarité. Les Français se sont également inquiétés pour les plus fragiles à travers un nombre de parrainages en augmentation ces dernières semaines. Par rapport à la même période l'année dernière, les Restos du cœur ont reçu deux fois plus de dons. Ces dons ont permis à des familles qui avaient du mal à répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, comme les vêtements, les médicaments et l'éducation.

Selon une étude, 17 millions d'euros de dons ont été collectés en ligne, soit une augmentation de 693 % par rapport à l'année dernière. Deux secteurs ont été les principaux bénéficiaires : le social et la protection de l'environnement. Mais la collecte la plus importante est destinée au monde de la santé.

Pour ces donateurs, le confinement a été l'occasion de se soucier davantage des autres. Les associations espèrent que l'élan de générosité va se poursuivre.

**Bertrand Ancelly**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

Zistoir pou rakont dsi galé - dézyèm morso

## Lo troi sèr épi Itrimoubé lo monstré : in zistoir Madégaskar

Zistoir moin l'aprè rakont azot, sa in zistoir Madégaskar, Honoré Rabeshala, in bon dalon, la donn amoin in kopi é moin la mète ali dann la lang kréol La Rényon pou bann moun i lir zoinal témoignafes é pou tout sak va lir sa dann nout domin anou. Astèr sak néna galé dann zot kour, mi invite azot asir dsi épi rakont lo zistoir pou tout demoun va pass koté zot épi va ékout listoir-la. Ni komans zordi samdi é nou va kontinyé pli d'van.

L'avé inn foi, pou inn bone foi, mésyé lo foi la manz son foi avèk in grinnsèl. Lo dé sèr l'apèl Ifara épi la idi aèl, alon zoué in zé pou oir kisa rantre nou va ramass bann pli zoli kanbar. Kèl koté i fo alé Ifara la domandé é zot la réponn an montran bitasyon Itrimoubé : « Laba, mé fé bien antansyon ramass solman sak i sort pousé. Kan Ifara la vi lo bann kanbar èl la rashé lété pti mèm, par raport sète son dé sèr l'avé ramassé. Zot la mok aèl é zot la di »Alé, rotourn dann mèm karo épi ésèye ramenn sak lé pli gro é kan èl l'ariv dann karo è la bite avèk Itrimoubé téi ariv an kouran dsi son kat pate déyèr

« A ! lo monstré la di, moin la souk aou astèr, aou mèm i vol mon kanbar, m'anval aou ou va oir. »...-A non ! Ifara la di an pléran, lèss amoin plito vivan moin sar out fam é moin va bien rann aou sèrvis ». -Itrimoubé la di aèl : « Vien ! épi l'amenn aèl dann son kabane, mé son lidé lété, angrèss lo jenn fiy épi manz aèl kan èl sar bien gra.

**Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyé ! Kraké Madam !**

Lo dé sèr lété kontan, vèye pa kan zot la vi lo monstré alé avèk Ifara. Zot la parti an vitèss shé zot épi zot la di avèk zot paran Ifara l'avé vol z'ignam itrimoubé é sète-la l'avé manj aèl. Lo dé paran la plèr gro larm dsi lo déstin zot fiy... Pandann tan-la, Itrimoubé té i angrèss Ifara é li téi prépar ali pou manz lo fiy. Li l'avé anferm aèl dan la kaz, anroulé dann dann in sézi épi li téi rode toutsort bone shoz pou fé prann aèl lo poi. Li téi komans pansé èl té prèss bien bon pou pou fé in bon roti avèk èl.

In zour Itrimoubé lété fine sort dann son kaz kan Ifara la vi in pti souri. Lo pti souri l di : « Ifara, donn amoin in poigné do ri bien blan é m'a dir aou in n'afèr va intrérèss aou ». Ifara la donn lo souri lo ri blan èl l'avé domandé. Kan èl té fini manzé lo souri la di avèk Ifara : « Domin, Itrimoubé i sava manz aou. Solman m'a ronj lo fisèl i amar aou dann lo sézi é ou va gingn sové. Solman ou v'amenn avèk ou in zèf, in balé, in baton épi in galé bien roulé épi bien poli é kour dann diréksyon lo si »

Dézyèm morso lé fini-proshènn foi zot va lir troizyèm bout dann zoinal samdi k'i vien.

*Justin*